



Paris, le 24 mars 2023

Nos références : 64/2023/ES/MJ

Monsieur le Ministre,

L'Union des Fédérations de fonctionnaires et assimilés – CFDT (Uffa-CFDT) appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Territoriale et de la Fonction publique Hospitalière à la grève et aux mobilisations, le mardi 28 mars pour une réforme des retraites plus juste.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 28 mars, ce préavis couvrant les agents qui commencent ou terminent leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, l'Uffa-CFDT participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Mylène JACQUOT,

Secrétaire générale

Monsieur Stanislas GUERINI
Ministre de la transformation et de la Fonction publiques
Hôtel Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75700 PARIS

Copie de cette lettre est adressée à Madame la Directrice générale de l'Administration et de la Fonction publique.